

Les élus se prononcent contre le jet-ski

le Messenger du 11/12/2014

Réuni vendredi 28 novembre lors d'une séance publique, le conseil municipal, après débat et vote à l'unanimité, s'est prononcé contre la pratique du jet-ski sur le lac Léman. Une demande au préfet de ne pas autoriser cette activité et de protéger le lac, ses usagers et son environnement est engagée.

Les élus ont également décidé que les abris de jardin soumis à déclaration préalable seront exonérés en totalité de la part communale de la taxe d'aménagement dans la limite des 20 premiers mètres carrés à compter du 1^{er} janvier 2015.

Une demande de classement de l'office de tourisme en catégorie 3 sera faite.

La réflexion et mise aux normes de l'installation campagnaire (cloches, horlogerie...) de



Après une séance de novembre marquée par une prise de position contre le jet-ski, le conseil municipal se réunira le mardi 23 décembre à 19 h.